

État de la Chapelle publique de la paroisse de Poulvergat

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.	a) <i>Saint Guénal</i>	a)	a)	a)	a)
2° b) Appartenant à.	b) <i>la Fabrique</i>	b)	b)	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c) <i>8 floréal</i> <i>an 12 en vertu</i> <i>d'un décret rendu</i>	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d) <i>par Bonaparte</i> <i>premier consul</i>	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e)	e)	e)	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année ...	f) <i>4^e dimanche d'Avril</i> <i>2^e dimanche d'octobre</i> <i>(parsons)</i>	f)	f)	f)	f)
g) — ou chaque mois.	g) <i>aux Rogations</i>	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine.	h)	h)	h)	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i)	i)	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme.	j)	j)	j)	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale.	k) <i>4 Kilomètres</i>	k)	k)	k)	k)
l) État des chemins.	l) <i>mauvais</i>	l)	l)	l)	l)
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m)	m)	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n)	n)	n)	n)	n)

Observations particulières.

—*—



ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de Pouldergat

non

QUESTIONNAIRE

—

1° Date d'érection.

Les religieuses possèdent dans leur église
un petit oratoire qui sert de
lieu de prières et d'exercices religieux pour
les enfants de la religion.

2° Nom du propriétaire. . .

Par lettre de Monseigneur l'évêque
de Quimper, M. le recteur de Pouldergat
a été autorisé à dire la 1^{re} messe de temps
en temps dans cet oratoire — 3 mai 1888 —

3° Messes célébrées chaque
année.

un temps dans cet oratoire — 3 mai 1888 —

— ou chaque mois . .

Cette autorisation a été renouvelée à
M. le recteur, au commencement de
cette année par M. Dubillard.

— ou chaque semaine.

4° Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du pro-
priétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de
l'Évêché ?